



LETTRE MENSUELLE
de la section syndicale CFE-CGC
Groupe Gfi Informatique
www.fieci-cgc.org/cgcfi
cgcfi@free.fr / tél 06 83 09 41 92

Sommaire :

page 1	NAO 2017
page 2	divers faits
page 3	astreintes
page 4	agenda
page 5	coordonnées

N° 205 - 27 Octobre 2016

***NAO :**

Négociations

Annuelles

Obligatoires
prévues par les
textes, sur les
thèmes

suivants :

- **rémunérations,**
temps de
travail,
répartition de la
valeur ajoutée

(Participation,
Intéressement,
Perco, CET,
abondement...),

- **égalité**
professionnelle
et qualité de vie
au travail

(équilibre vie
privée/vie
professionnelle,
insertion des
travailleurs
handicapés...)

- **gestion des**
emplois et des
parcours
professionnels

(GPEC, mobilité
géographique et
professionnelle,
plans de
formation à 3ans)

****EMEA :**

Europe

Middle-East

(Iran, Israël,
Palestine,
Jordanie, Irak,
Syrie, Liban,
Arabie saoudite,
Yémen, Oman,
Émirats arabes
unis, Qatar,
Bahreïn, Koweït,
Turquie, Pakistan,
Afghanistan),

Afrique

NAO* 2017 : 3 séances de marionnettes ?

Les NAO 2017 qui viennent de démarrer, revêtent une importance particulière car elles inaugurent l'ère Mannai, du nom du nouvel actionnaire qatari majoritaire de Gfi Informatique depuis le 16 juin 2016. Son objectif est (très) ambitieux : **propulser Gfi au rang de « leader des logiciels et services informatiques dans la région EMEA** »** (cf le mail du 12 juillet 2016 adressé aux 10.000 aux salariés de Gfi par Alekh Grewal, PDG de Mannai Corporation).

S'il ne dispose à ce jour que de 51% du capital, il a clairement annoncé son intention de monter à 95% dans peu de temps en rachetant les positions encore détenues par les fonds financiers Apax et Boussard&Gavaudan. Mais, surtout, Mannai qui a déjà déboursé près de 290M€ et en déboursera presque autant pour prendre le contrôle absolu de Gfi, a la ferme intention de rester avec Gfi pendant de longues, très longues années. Histoire de rentabiliser sérieusement son investissement.

En conséquence, la météo de Gfi est désormais celle de Doha : par chance, un ensoleillement constant, pas de pluie et une température estivale toute l'année ! A priori, ce pourrait donc être une bonne nouvelle pour les salariés !

Mais Mannai a annoncé la couleur : il veut **accélérer** le développement du Groupe Gfi (internationalisation) et le piloter par le Résultat net, donc accroître rapidement le montant des dividendes qui lui reviendront.

Pour répondre à l'ambition de son propriétaire, la Direction de Gfi doit donc définir un nouveau projet d'entreprise motivant et innovant, capable de **recueillir l'adhésion de toutes les composantes du collectif de travail et d'impulser à tous les niveaux, l'élan nécessaire, préalable à l'accélération planifiée!**

D'évidence, **la mise en place d'une nouvelle politique sociale, se différenciant positivement et de manière visible de celle (particulièrement terne) pratiquée au cours de l'ère précédente 2009-2016, est un prérequis urgent et impératif !**

A défaut, si d'aventure, la machine Gfi ne « crachait » pas assez vite et assez fort, il se pourrait que des nuages s'accumulent rapidement au-dessus de la tête des salariés, toujours en 1^{ère} ligne quand la météo se dégrade. Les qataris n'ayant pas très bonne réputation pour ce qui concerne leur « gestion sociale », on peut craindre la violence de l'orage qui éclaterait alors !

Bien évidemment, nous n'en sommes pas là !

Le Groupe Gfi est composé de plus de 10.000 salariés qui se dévouent au quotidien pour réussir les projets qui leur sont confiés. La Direction doit leur octroyer **en retour leur part de la richesse produite**, fruit de l'effort collectif et de l'investissement individuel ainsi que les moyens de progresser année après année. **Si non, la mécanique se bloquera.**

Dans ce contexte tout à fait spécifique de l'année 2016, le démarrage des NAO 2017 faisait office de révélateur de l'état d'esprit de la Direction et d'étalon de mesure de son envie et de sa capacité à prendre la mesure des choses, et à mettre en place des mesures en rapport.

Que croyez-vous qu'il advint le 21 octobre, lors de la 1^{ère} séance de NAO? La Direction ne fut pas au rendez-vous des ambitions exprimés par les Syndicats pour le Groupe Gfi. On ne parla ni de stratégie, ni d'élan, ni d'ambitions nouvelles, ni d'innovation sociale.

3 séances de NAO = 3 séances de marionnettes ?
3 p'tits tours et puis s'en vont ?



Carte Edenred Ticket-Restaurant : la solution radicale de la Direction pour pallier les dysfonctionnements dénoncés par les salariés !

De manière récurrente, nous nous faisons l'écho auprès de la Direction et d'Edenred de divers dysfonctionnements de la carte TKR.

Nos alertes ne sont, hélas, JAMAIS suivies d'effet : personne ne revient vers nous pour accuser réception des incidents, ni pour apporter quelque explication quant à leurs causes, ni pour faire part des dispositions prises pour les corriger, ni pour présenter des excuses aux salariés face au désagrément supporté !

Ces gens-là sont tous aux abonnés absents ! Pire, la Direction n'a pas trouvé mieux que de **suggérer aux salariés qui dénoncent cet état de faits, de renoncer à la carte TKR** ...et donc au bénéfice du versement de la part patronale (4,8€ par TKR)!

Il fallait oser : c'est fait !

TUP de Gfi Chrono Time dans Gfi Progiciels à compter du 1^{er} décembre 2016: c'est du vol !

Comme nous l'avons écrit dans notre lettre n° 204 datée du 27 septembre 2016, les trains de TUP (Transmission Universelle de Patrimoine autrement dit fusion simplifiée) se suivent et se ressemblent.

Après la TUP d'Ordirope au 1^{er} juillet 2016 (100 salariés) dans Gfi Progiciels, celle de Gfi Chrono Time (200 salariés) est annoncée pour le 1^{er} décembre 2016. En 3 mois l'effectif de Gfi Progiciels aura augmenté de plus de 300 salariés pour dépasser 900 !

Si la logique opérationnelle consistant à intégrer dans une même entité, Gfi Progiciels, l'ensemble des activités éparses de Gfi dans le métier du Progiciel, revêt un certain sens, les conséquences sociales qui accompagnent ces opérations sont totalement ineptes, qu'on en juge : **les 200 salariés de Gfi Chrono Time vont perdre l'avantage dont ils disposaient depuis près de 15 ans, à savoir : 4 demi-journées rémunérées pour enfant malade.**

Gfi prend prétexte de la fusion pour supprimer ce « petit » avantage (environ 30 jours annuels au total, bon an mal an). Les 2 présidents de CE, celui de Gfi Chrono Time et celui de Gfi Progiciels, soutenus dans cette démarche destructrice par la Direction des Ressources Humaines (vous avez dit « humaines » ?) ont opposé leur veto à toute survie de cette disposition ! **Pour la CFE-CGC, cet acte s'apparente à du vol ! Gfi irait donc si mal qu'il soit obligé de faire les poches des salariés ? Allons donc !**

Comme si la bassesse du geste n'était pas suffisante, la Direction en rajoute : elle supprime d'un coup tous les postes de représentants du personnel de Gfi Chrono Time (16 membres de CE + 4 membres de CHSCT) et prive ainsi 200 salariés de leurs représentants récemment légitimes, élus lors d'élections organisées pourtant organisées par elle-même !

La capacité de transgression affichée par la Direction est impressionnante et semble ne pas avoir de limite.

A qui le tour ?

Cession de l'activité EUROSEMENCES de Gfi Progiciels à SMAG (Groupe InVivo) : désinvolture de Gfi sur le volet social !

Dans le cadre du recentrage de sa stratégie de développement, Gfi Progiciels vient de procéder, **non pas à une acquisition, mais à une cession, celle de l'activité EUROSEMENCES, basée à Nancy avec 6 salariés.**

Si le choix du repreneur de cette activité semble pertinent - il s'agit de la filiale informatique d'un Groupe important implanté dans le secteur agricole - et permettra (on l'espère vivement) à nos 6 collègues une évolution de carrière plus en rapport avec leurs compétences très spécialisées, **la gestion par Gfi, du volet social de l'opération a été désastreuse, en dépit des nombreuses alertes exprimées par le CE, établissant clairement que les salariés concernés allaient avoir mécaniquement une baisse de leur rémunération nette** du fait d'un statut social différent (régimes de prévoyance, mutuelle santé, tickets-restaurant ...).

A la demande du CE d'octroyer en conséquence, une prime de départ à nos collègues afin de compenser la perte qu'ils allaient subir, la Direction de Gfi Progiciels a opposé un refus catégorique. Le PDG en personne, saisi par le CE, a même renchéri ! Sans le moindre argumentaire. Après plus de 15 années de bons et loyaux services, nos 6 collègues qui, avec de très faibles moyens avaient réussi à maintenir l'attractivité de leur activité (prix de vente = 375K€ tout de même !) méritaient **plus de considération de la part de Gfi !**

Et comme si cela ne suffisait pas, nos 6 collègues ont eu la (très) désagréable surprise d'apprendre par courrier que Gfi les avait radiés de la mutuelle, alors même que leur nouvelle société d'accueil ne s'était nullement préoccupée de les faire adhérer à la sienne ! **Que serait-il advenu si l'un ou l'autre d'entre eux avaient eu un grave accident de santé ou pire? Nous n'osons y penser ...**

Un tel degré de désinvolture de la part de Gfi est inadmissible mais, hélas, également très révélateur.



RAPPEL : flash info du 8 juillet 2016



Flash info Groupe Gfi

www.fieci-cgc.org/cgcfi

cgcfi@free.fr

tél : 06 83 09 41 92

n°41 - 8 juillet 2016

Twitter : @cgcfi

Informations CFE-CGC du Groupe Gfi Informatique : www.fieci-cgc.org/cgcfi

Accord sur les astreintes signé par SUD Groupe Gfi et la Direction : ensemble, les syndicats CFE-CGC, CFDT et CFTC, majoritaires, font opposition !

Après une période de négociation ouverte depuis 2012 (4 ans !), entrecoupée par de (très) longues éclipses, la Direction a soudain décidé d'en finir avec le sujet des astreintes!

Deux ultimes réunions se sont tenues les 31 mai 2016 et 16 juin 2016, puis la Direction a proposé un texte définitif pour signature immédiate.

Pour la CFE-CGC, la CFDT et la CFTC, disposant ensemble d'une représentativité majoritaire de 53,2%, ce texte reste inacceptable.

cf nos arguments et nos propositions, notamment dans nos lettres mensuelles n° 199 du 29 mars 2016, n° 202 du 29 juin 2016, et hebdomadaire n° 40 du 17 juin 2016 !

SUD Groupe GFI, disposant, d'une représentativité de 40,8%, a procédé, seul, à la signature du texte le 29 juin 2016, ce qui le rend applicable à partir du 1^{er} juillet 2016, puisqu'il suffit que le syndicat signataire dispose d'une représentativité au moins égale à 30% ...

sauf si les syndicats majoritaires exercent leur droit d'opposition conformément aux dispositions prévues par le Code du travail dans ses articles L 2331-8, L2331-9 et L2332-12,

et c'est exactement ce qu'ils ont fait, ensemble, le 6 juillet 2016 !

cf page 2 et 3/4 : la CFE-CGC, la CFDT et la CFTC ont, chacun, conformément aux textes, envoyé un courrier officiel d'opposition, aux signataires : SUD Groupe Gfi et la Direction de Gfi

Conséquence : le texte du 29 juin 2016, signé par le seul syndicat : SUD Groupe Gfi, et la Direction est réputé non écrit. Toutes les parties prenantes devront se retrouver ensemble, autour de la table des négociations pour un nouveau round de réunions !

L'ère « Mannai », actionnaire qatari majoritaire qui possède 51% du capital de Gfi depuis le 22 juin 2016, ne saurait s'inaugurer par la signature d'un accord d'entreprise au rabais !

Il faut rouvrir la négociation sur les astreintes!



Cela s'est passé en Octobre :

Le 7 octobre : lancement des élections pour le renouvellement des représentants des salariés au conseil de surveillance (CS) du FCPE GFI INFORMATIQUE EXPANSION

L'opération est en cours et un appel à candidatures a été envoyé à tous les salariés porteurs de parts, mardi 25 octobre 2016. Les candidatures (binômes : 1 titulaire + 1 suppléant) seront reçues jusqu'au 9 novembre 2016 14H. Puis un scrutin plurinominal à un tour se déroulera par voie électronique entre le 22 novembre 10H et le 29 novembre 14H.

Toutes les explications nécessaires à la compréhension de cette opération sont précisées dans l'appel à candidatures que nous vous encourageons à lire avec attention !

Le 14 octobre : les 4 Organisations syndicales (CFDT, CFE-CGC, CFTC et SUD Groupe Gfi) ont transmis à la Direction leurs ambitions sociales pour les 10.000 salariés qu'ils représentent, dans la perspective de l'ouverture des Négociations Annuelles Obligatoires 2017 (NAO).

Parce qu'elle inaugurent l'ère « Mannai », les NAO 2017 (cf page 1/5) doivent marquer un tournant dans la politique sociale du Groupe, donner un élan au collectif de travail, et créer les conditions de motivation nécessaires à l'exécution conforme, dans l'intérêt de TOUTES les parties prenantes, de la stratégie de l'entreprise.

Dans ce but, la CFE-CGC insiste sur l'importance de la rémunération des efforts collectifs (via les salaires+ la Participation / Intéressement) et de l'investissement individuel. Elle demande aussi des rattrapages de salaires pour les salariés « oubliés » par la politique salariale minimaliste et hyper-sélective en vigueur.

Sur un autre plan, la CFE-CGC fait le constat que trop de managers perdent un temps incroyable sur des sujets sans valeur ajoutée, ce qui provoque une forte évaporation de la marge, et prône une évolution radicale des méthodes de management où les salariés, grâce à des initiatives de terrain, prendraient la main sur certains processus internes de décision!

Le 18 octobre : en réunion de CCE, le PDG, très pressé, a présenté sa nouvelle organisation pour 2017, déjà opérationnelle depuis le 1^{er} septembre 2016.

La complexité impressionnante de l'organisation de Gfi, monte encore d'un cran : après avoir procédé à des éclatements (en Secteurs et en Branches), le besoin de coordination se ferait déjà sentir : constat d'échec ? De bons gros postes de Directeurs sont créés, parmi lesquels celui de Directeur International : croissance exponentielle des frais généraux et chute de la marge pourraient s'inviter. Le PDG a éludé ce sujet de fond !

Le 21 octobre : 1^{ère} séance de NAO, la Direction reste égale à elle-même!

Pas d'infléchissement de la politique sociale, pas d'élan, pas d'innovation, pas d'envie de faire mieux : le calme plat. On garde les mêmes et on continue pareil !

Prévisions pour Novembre :

Le 7 novembre : 1^{ère} réunion de concertation Direction Gfi Progiciels/Syndicats (CFDT, CFE-CFC, SUD Groupe Gfi) sur le dispositif des PLD.

PLD = Primes à la Diffusion ; dispositif en vigueur depuis toujours dans Gfi Progiciels pour compenser (un peu) les conséquences sur les salariés, des déplacements très fréquents, de courte durée, et éloignés du domicile, en liaison avec toute activité liée à la diffusion des progiciels.

Si l'on n'y prenait garde, les nouvelles organisations du travail pourraient bien avoir raison de ce poste de rémunération (300K€ annuels en moyenne). La Direction en rêve, mais les salariés ne sauraient renoncer à cette part variable. Un groupe de travail paritaire a été constitué sur demande des représentants du personnel, pour examiner, à partir d'un diagnostic chiffré et partagé avec la Direction, les évolutions favorables possibles du dispositif.

Le 9 novembre : clôture de la période de candidature pour l'élection des membres du CS du FCPE GFI INFORMATIQUE EXPANSION.

4982 salariés du Groupe Gfi, porteurs de parts peuvent être candidats aux 4 postes à pourvoir, via la déclaration de binômes (1 Titulaire+1 Suppléant) Le prestataire de vote électronique (VOXALY) enverra le 16 novembre, au domicile des votants, les codes d'accès au site de vote, l'adresse du site de vote et le n° de tél de l'assistance téléphonique.

Le 17 novembre : 2^{ème} séance de NAO, dédiée à la présentation des évolutions salariales appliquées en 2016 dans l'UES

Année après année, la CFE-CGC fait le constat que de moins en moins de salariés sont augmentés pour un montant de plus en plus faible.

La Direction rêve que cette proportion tombe à un tiers de l'effectif (elle reste généralement plus proche de 40%) ; quant aux montants « rikikis », « c'est normal, car il n'y a pas d'inflation » ! La bonne blague ! Entre les chiffres de l'inflation annoncés par l'INSEE et l'inflation réellement constatée par la population, il y a le même fossé qu'entre le monde virtuel ...et le monde réel !

L'autocongratulation probable de la Direction quant à son « excellente maîtrise de la masse salariale » au titre de 2016, n'aura probablement d'égal que son niveau de cynisme affiché et clairement revendiqué !

Du 22 novembre au 29 novembre : scrutin électronique pour l'élection des nouveaux membres du Conseil de Surveillance du FCPE GFI INFORMATIQUE EXPANSION .

Les nouveaux membres prendront leurs fonctions dès le 29 novembre, pour un mandat de 4 ans. Leur rôle sera essentiellement de s'assurer qu'aux échéances de 2018, 2019 et 2020, les 8, 12 puis 15 actions gratuites attribuées par salarié, seront vendues au plus haut (max probable=8,5€) et que les salariés attributaires récupéreront bien leur dû !



Prenez contact avec vos représentants CFE-CGC !

Alina TORTOCHAUT	Délégué Syndical Central UES	☎ 06 83 09 41 92
Gfi Chronotime	Bruno LEROY	☎ 06 60 59 15 22
Ex-Gfi Consulting	Martine VERNEUIL	☎ 06 83 09 41 92
Gfi Entreprise Solutions	Patrick NGUYEN	☎ 06 83 09 41 92
Gfi Infogen System	Charles MAUPU	☎ 06 10 02 36 41
Gfi Informatique EST	Benoît WENK	☎ 06 61 13 11 93
Gfi Informatique IDF	Patrick Le BRUN Michaela ALEXANDRESCU Robert MATHERON Olivier MAULMY	☎ 06 83 09 41 92 ☎ 06 89 64 39 93 ☎ 06 81 94 24 31 ☎ 06 22 61 10 58
Gfi Informatique RHONE-ALPES	François LECLUSE	☎ 07 80 02 68 59
Gfi Informatique SUD-EST	Guy DECHELETTE	☎ 06 74 14 53 45
Gfi Informatique SUD-OUEST	Alain GUILLOU	☎ 06 84 95 36 59
Gfi IT	Pascal HOUSSIN	☎ 06 98 38 41 55
Gfi IP	Bruno DAVID	☎ 06 60 99 28 16
Gfi Progiciels IDF	Olivier YERLE	☎ 06 70 76 38 06
Gfi Progiciels Montpellier	André NEBLE	☎ 06 83 09 41 92

Pour rester informés sur les événements survenant dans le Groupe Gfi, consultez régulièrement :



- TWITTER : [@cgcfi](https://twitter.com/cgcfi)
- YAMMER (réseau interne Gfi) : [groupe « Syndicat CFE-CGC »](#)
- notre site WEB CFE-CGC externe : www.fieci-cgc.org/cgcfi

Impôts : le prélevement à la source, c'est NON